

Direction Générale des Services  
Services des Assemblées

## Arrêté N° 15-1267

désignant Monsieur Jean-Claude MOULIN représentant de la Présidente du Conseil départemental en qualité de Président de la commission consultative des services publics locaux

### LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 ;
- VU l'article L 14211-5 et suivants, L 3121-22 et L 3121-23 du code général des collectivités territoriales ;
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD\_15\_1001 en date du 2 avril 2015 constatant l'élection de Madame Sophie PANTEL en qualité de Présidente du Conseil Départemental ;
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD\_15\_1008 en date du 27 avril 2015 portant désignation des représentants du Conseil départemental au sein des diverses commissions, comités et organismes ;

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** La Présidente du Conseil départemental, présidente de droit de la commission consultative des services publics locaux désigne Monsieur Jean-Claude MOULIN en qualité de représentant permanent pour présider la commission consultative des services publics locaux

**ARTICLE 2 :** M. Jean-Claude MOULIN reçoit délégation pour signer tous les actes nécessaires à l'organisation et au suivi des travaux de cette commission.

**ARTICLE 3** Le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Mende, le **28 AVR. 2015**  
La Présidente du Conseil Départemental  
Sophie PANTEL

